



**ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DES PEUPLES AUTOCHTONES À
PARTICIPER À LA RECHERCHE ET À EN BÉNÉFICIER**

Rapport final présenté au
Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)

dans le cadre de l'initiative Imaginer l'avenir du Canada

par
Hugo Asselin, Suzy Basile, Francis Lévesque, Èva-Marie Nadon Legault

Septembre 2017



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Warning

The library of the Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue and the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue obtained the permission of the author to use a copy of this document for non-profit purposes in order to put it in the open archives Depositum, which is free and accessible to all.

The author retains ownership of the copyright on this document. Neither the whole document, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Table des matières

Messages clés.....	3
Résumé synthèse.....	4
Contexte.....	7
Répercussions.....	9
Méthodologie.....	9
Résultats.....	11
État des connaissances.....	16
Mobilisation des connaissances.....	16
Références.....	17
Annexe 1. Lettre de présentation et questionnaire.....	22
Annexe 2. Protocoles éthiques et méthodologiques élaborés par des organisations autochtones.....	28

Messages clés

1. **En amont d'un projet de recherche**, les chercheurs doivent prendre contact dans le but d'établir une relation de confiance avec les organisations et communautés autochtones, comprendre leur contexte et travailler de concert avec elles pour identifier leurs besoins en matière de recherche.
2. **Au moment d'entreprendre un projet** de recherche, il faut avoir reçu l'aval de l'organisation qui supervise la recherche dans la communauté ou l'organisation autochtone (conseil de bande, département, institut de recherche, etc.) ainsi que du comité d'éthique de l'université. Il faut aussi établir une entente de collaboration qui spécifiera les droits et responsabilités de chacun. Les objectifs, le protocole de recherche et la méthodologie seront élaborés en collaboration.
3. **Durant le projet**, il faut obtenir le consentement libre, préalable, éclairé et continu des participants. Il faut établir des règles claires de gouvernance du projet et maintenir une communication ouverte, transparente et continue avec les partenaires. Il faut reconnaître les savoirs et l'expertise autochtones et impliquer les membres de la communauté à toutes les étapes du projet en faisant preuve de respect et dans une dynamique de réciprocité. La flexibilité est primordiale afin de respecter les processus locaux, l'emploi du temps, les façons de faire et les besoins des participants et des partenaires. La collecte de données doit se faire à un moment et dans un contexte propices au partage des connaissances et au respect de la confidentialité. Il convient d'impliquer une variété de groupes afin que personne ne soit tenu à l'écart en raison de l'âge, du genre, du lieu de résidence, etc. Les principes PCAP® de propriété, contrôle, accès et possession des données doivent être respectés.
4. **À la fin du projet**, il faut valider les résultats et leur interprétation avec la communauté ou l'organisation autochtone impliquée, et ce, avant leur publication. Les résultats doivent être transférés dans un format utile, dans une langue et un langage compréhensibles.
5. **Après le projet**, au-delà de la publication des résultats, il faut s'assurer de leur mise en œuvre concrète en développant les outils et en offrant du soutien à la communauté ou à l'organisation autochtone partenaire. La relation de confiance doit se maintenir et les chercheurs doivent soutenir et offrir leur expertise aux partenaires autochtones qui souhaitent développer leurs propres projets de recherche.

Résumé synthèse

Au Canada comme ailleurs dans le monde, les Autochtones ont longtemps été exclus de la recherche, sauf en tant que « sujets ». Toutefois, les mentalités et les façons de faire évoluent, si bien que la recherche se fait de plus en plus « avec » et même « par » les Autochtones. Depuis les années 1990, des voix autochtones se sont élevées pour dénoncer les mauvaises pratiques de recherche et pour appeler à une décolonisation de la recherche. Cette prise de position a mené à l'élaboration de principes d'éthique de la recherche avec les peuples autochtones qui ont été adoptés par les principaux organismes subventionnaires.

Les principes d'éthique de la recherche avec les peuples autochtones sont généralement bien compris des chercheurs, mais leur application concrète sur le terrain reste problématique. De ce fait, les Autochtones participent encore peu à la recherche et cette dernière ne leur bénéficie pas toujours. Cette synthèse des connaissances répertorie les bonnes pratiques en matière d'éthique de la recherche avec les peuples autochtones en s'appuyant sur la littérature scientifique et sur les publications issues des communautés et organisations autochtones. L'objectif général est donc d'identifier des moyens concrets et efficaces pour accroître la participation des Autochtones à la recherche et, surtout, les bénéfices qu'ils en tirent. Plus spécifiquement, cette synthèse vise à répondre aux objectifs suivants :

1. Inventorier les stratégies et les pratiques actuellement mises en œuvre dans le milieu universitaire, dans les organisations autochtones et dans les organismes subventionnaires pour accroître la participation des Autochtones à la recherche et les bénéfices qu'ils en tirent.
2. Recenser les études publiées au cours des 10 dernières années sur les pratiques qui visent à accroître la participation des Autochtones à la recherche et les bénéfices qu'ils en tirent.
3. Évaluer les pratiques recensées pour identifier les plus efficaces selon les contextes.

Trois sources de données ont été utilisées pour faire la recension des bonnes pratiques en matière d'éthique de la recherche avec les peuples autochtones. D'abord, un comité consultatif autochtone a aidé à identifier et contacter les représentants d'organisations autochtones impliquées en recherche afin d'obtenir leur point de vue sur les bonnes pratiques à adopter. Ensuite, le comité consultatif et les répondants au sondage ont identifié des protocoles d'éthique et de méthodologie de la recherche avec les peuples autochtones. Finalement, une recherche documentaire a été faite à l'aide du moteur de recherche Google Scholar et de diverses combinaisons des trois groupes de mots clés suivants (en anglais et en français) :

Native* OR Indigenous OR "First Nation*" OR "American Indian*" OR Aboriginal* OR Amerindian*
Research

Benefit* OR Advantage* OR Participat* OR Collaborati* OR Cooperati* OR Control OR Partnership OR Involvement OR Engagement

Une analyse thématique du sondage et de la documentation a été réalisée pour faire ressortir des façons concrètes et efficaces d'augmenter la participation des Autochtones en recherche et les bénéfices qu'ils en tirent.

Les 23 représentants d'organisations autochtones qui ont répondu au sondage sur les bonnes pratiques en matière de recherche avec les peuples autochtones ont permis d'identifier 16 protocoles et la revue de littérature a en outre permis de recenser plus d'une centaine de textes. Les réponses au sondage, les protocoles et les textes issus de la recherche documentaire convergeaient vers un certain nombre de bonnes pratiques, présentées ici selon les étapes de déroulement d'un projet de recherche.

En amont d'un projet de recherche, il faut se donner le temps d'établir une relation de confiance, notamment en participant à différentes activités organisées par les organisations et communautés autochtones et en invitant des Autochtones aux activités organisées à l'université. Il faut travailler de concert avec les organisations et communautés autochtones pour identifier les besoins en matière de recherche et pour s'assurer que le projet envisagé n'a pas déjà été réalisé. Les chercheurs doivent « faire leurs devoirs » et s'informer du fonctionnement de la communauté ou de l'organisation, de ses objectifs, des savoirs traditionnels et des enjeux et défis propres au contexte.

Au moment d'entreprendre un projet de recherche, il faut avoir reçu l'aval de l'organisation qui supervise la recherche dans la communauté ou l'organisation autochtone (conseil de bande, département, institut de recherche, etc.). Il faut également déterminer si le projet pourrait avoir des répercussions sur une autre organisation ou communauté et prendre les mesures appropriées. Le projet doit recevoir l'aval du comité d'éthique de l'université et, le cas échéant, de celui de l'organisation ou de la communauté autochtone partenaire. Dans cette optique, il faut viser à maximiser les bénéfices et minimiser les inconvénients de la recherche. Il est important de travailler en collaboration afin d'élaborer les objectifs, le protocole de recherche et les outils de collecte de données. Il faut convenir d'une entente de collaboration spécifiant les droits et responsabilités de chacun.

Durant le projet, il faut obtenir le consentement libre, préalable, éclairé et continu des participants. Il faut établir des règles claires de gouvernance du projet et maintenir une communication ouverte, transparente et continue avec les partenaires autochtones. La mise sur pied d'un comité de suivi permet une gestion adaptative du projet. L'embauche de membres de la communauté – comme collaborateurs, cochercheurs ou mentors – permet d'aider à la logistique et aux contacts tout en favorisant le développement des capacités. L'implication doit se faire à toutes les étapes du projet (définition des objectifs et de la méthodologie; collecte, analyse et interprétation des données; communication et mise en œuvre des résultats). Il revient aux partenaires de définir le niveau d'implication qu'ils souhaitent consacrer au projet. Les chercheurs doivent reconnaître les savoirs et l'expertise autochtones et faire preuve de sensibilité culturelle tout en tenant compte du caractère unique de chaque organisation ou communauté. Il faut établir des relations respectueuses et travailler dans une dynamique de réciprocité, notamment par le partage des données et des ressources et par l'acceptation des façons de faire. La flexibilité est primordiale afin de respecter les processus locaux, l'emploi du temps, les façons de faire et les besoins des participants. La collecte de données doit se faire à un moment et dans un contexte propices au partage des connaissances et au respect de la confidentialité. Il convient d'impliquer une variété de groupes dans les communautés et organisations afin que personne ne soit tenu à l'écart en raison de l'âge, du genre, du lieu de résidence, etc. Les principes PCAP® de propriété, contrôle, accès et possession des données doivent être respectés.

À la fin du projet, il faut valider les résultats et leur interprétation avec la communauté ou l'organisation autochtone impliquée, et ce, avant leur publication. Les résultats doivent être transférés à la communauté ou à l'organisation dans un format utile, dans une langue et un langage compréhensibles.

Après le projet, il est important de donner le crédit aux personnes qui ont participé au projet et qui ont partagé leurs savoirs. Au-delà de la publication des résultats, il faut s'assurer de leur mise en œuvre concrète en développant les outils et en offrant du soutien à la communauté ou à l'organisation autochtone partenaire. La relation de confiance doit se maintenir et les chercheurs doivent soutenir et offrir leur expertise aux partenaires autochtones qui souhaitent développer leurs propres projets de recherche.

Contexte

Au Canada comme ailleurs dans le monde, la recherche a longtemps été – et est encore souvent – « sur » les Autochtones et ces derniers n'ont pas leur mot à dire sur les objectifs, la méthodologie utilisée, l'interprétation des résultats, et leur utilisation subséquente. Les Autochtones ont donc longtemps été exclus de la recherche, sauf en tant que « sujets » (Smith 1999; Koster et al. 2012; Strega et Brown 2015). Leurs savoirs, valeurs, expériences et principes sont encore trop souvent absents des priorités de recherche, ne sont souvent pas pris en compte dans l'élaboration des méthodologies et dans l'interprétation des résultats et sont dénigrés ou étudiés comme des curiosités muséales. De plus, le modèle scientifique actuel exige que les chercheurs répondent aux exigences de leurs disciplines avant de répondre aux besoins des communautés avec lesquelles ils travaillent. L'évaluation des demandes de subvention vérifie si la recherche contribue à faire avancer les connaissances, et non si elle répond aux besoins des communautés autochtones.

Toutefois, les mentalités et les façons de faire évoluent, si bien que la recherche se fait de plus en plus « avec » et même « par » les Autochtones (Couzos et al. 2005; Koster et al. 2012; CRSH 2015). Cependant, les savoirs traditionnels sont encore souvent considérés comme inférieurs aux savoirs générés par la méthode scientifique, alors que les deux systèmes de connaissances devraient être considérés sur un pied d'égalité et leur complémentarité reconnue (Asselin 2015). Depuis les années 1990, les Autochtones ont réussi à faire passer leur message (p. ex. : Smith 1999; Brant Castellano 2004; Wilson 2008), et les organismes subventionnaires mettent en place des principes d'éthique de la recherche avec les peuples autochtones (IRSC et al. 2014). Les communautés autochtones ont fait l'objet de nombreuses recherches au fil des ans, certaines personnes allant même jusqu'à dire qu'elles ont été « *researched to death* » (Brant Castellano 2004; Bull 2010; Blair 2016). Pourtant, les communautés et organisations autochtones ont souvent de longues listes de projets de recherche qu'elles souhaiteraient voir réalisés. Cet apparent paradoxe (il y aurait à la fois trop et pas assez de recherche), qui peut laisser perplexe certains chercheurs, s'explique en fait par la pertinence (ou non) des recherches, du point de vue autochtone. Il y aurait ainsi trop de recherche non pertinente – voire délétère – et pas assez de recherche pertinente (Jacklin et Kinoshameg 2008; Asselin et Basile 2012).

Les principes mis de l'avant par les organismes subventionnaires sont généralement bien compris des chercheurs, mais leur application concrète sur le terrain reste problématique, en partie parce que les lignes directrices manquent d'exemples concrets. Ainsi, les Autochtones participent encore peu à la recherche et cette dernière ne leur bénéficie pas toujours. Dans un rapport commandé par

le CRSH (Lévesque et Cornellier 2015), les étudiants aux cycles supérieurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ont identifié certaines causes, entre autres : le manque de pertinence des projets de recherche; l'absence de reconnaissance de la valeur des savoirs autochtones; le non-respect des protocoles éthiques, particulièrement ceux développés par les Autochtones; et le manque de formation et de développement des capacités en recherche pour les Autochtones. Plusieurs chercheurs et communautés autochtones ont développé des approches et des pratiques novatrices (p. ex. : IPHR 2005; Wilson 2008; Kovach 2009; Nicholls 2009; Desbiens 2010; Bartlett et al. 2012; Castleden et al. 2012; CSSSPNQL et al. 2014). Mais ces informations sont pour le moment éparpillées et difficiles d'accès. De plus, non seulement une synthèse est-elle nécessaire, mais il faut aussi que toutes les suggestions soient évaluées par les premiers concernés – les Autochtones – quant à leur pertinence, efficacité, légitimité et faisabilité.

Cette synthèse des connaissances a été réalisée grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre de l'occasion de financement « En quoi les systèmes de connaissances, les expériences de vie et les aspirations des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont-ils essentiels pour bâtir un avenir commun prospère pour l'ensemble des Canadiens? ». Plus spécifiquement, cette synthèse se situe dans le thème 3 « Éducation et capacité de recherche » et dans le sous-thème C « Comment les peuples autochtones et le reste des Canadiens devraient-ils accroître la capacité des collectivités autochtones de participer, de manière respectueuse de part et d'autre, à la recherche et d'en bénéficier? ». L'objectif général était d'identifier des moyens concrets et efficaces pour accroître la participation des Autochtones à la recherche et, surtout, les bénéfices qu'ils en tirent. Cette question est une préoccupation constante des communautés autochtones et, de plus en plus, des chercheurs qui travaillent avec elles (Brant Castellano 2004; Couzos et al. 2005; Nicholls 2009; Bull 2010; Asselin et Basile 2012; Castleden et al. 2012). Plus spécifiquement, cette synthèse vise à répondre aux objectifs spécifiques suivants :

1. Inventorier les stratégies et les pratiques actuellement mises en œuvre dans les organisations et les communautés autochtones pour accroître leur à la recherche et les bénéfices qu'ils en tirent.
2. Recenser les études publiées au cours des 10 dernières années sur les stratégies et les pratiques qui visent à accroître la participation des Autochtones à la recherche et les bénéfices qu'ils en tirent.
3. Synthétiser et évaluer les pratiques recensées pour identifier les plus efficaces selon les contextes.

Répercussions

Cette synthèse permet de mettre à jour et de rassembler en un seul document les bonnes pratiques pour favoriser la participation des Autochtones en recherche et pour en maximiser les retombées. Ainsi, les résultats seront utiles aux communautés et aux organisations autochtones, qui trouveront au même endroit une liste de bonnes pratiques éprouvées dans différents contextes, parfois différents du leur. De plus, les bonnes pratiques sont présentées selon les étapes de réalisation d'un projet de recherche, ce qui facilitera leur application au bon moment. Cette synthèse, en se focalisant sur des pratiques concrètes, est complémentaire aux principes émis par les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux. Passer des principes aux actes n'est souvent pas chose aisée, si bien qu'une synthèse des bonnes pratiques aidera à ce qu'un plus grand nombre de chercheurs respectent les principes et améliorent leurs pratiques. Enfin, pour les chercheurs, l'intérêt de la synthèse est de leur fournir des indications claires quant aux meilleures façons de faire de la recherche avec les Autochtones.

Méthodologie

Cette recension des bonnes pratiques en matière d'éthique de la recherche avec les peuples autochtones s'appuie sur trois sources de données complémentaires. D'abord, un comité consultatif autochtone a été formé, composé des directeurs des commissions de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, couvrant tous les domaines d'intérêt (développement économique, éducation, ressources humaines, santé, développement durable, jeunesse)¹. Le comité consultatif a permis d'identifier et de contacter 23 représentants d'organisations et de communautés autochtones impliquées en recherche afin d'obtenir, au moyen d'un sondage (Annexe 1), leur point de vue sur les bonnes pratiques en recherche. Cette première source de données a permis d'éviter les intermédiaires et d'obtenir directement l'avis des Autochtones eux-mêmes.

Le comité consultatif et les répondants au sondage ont identifié 16 protocoles d'éthique et de méthodologie de la recherche élaborés par des organisations autochtones. Ces protocoles sont complémentaires à ceux développés par les universités et autres organisations non-autochtones (p. ex. : AUCEN 2003; ACEE 2012; IRSC et al. 2014). Cette deuxième source de données a permis de déterminer quelles pratiques sont recommandées de façon plus officielle par les organisations autochtones.

¹ La collaboration de M. Ghislain Picard a facilité la mise sur pied du comité consultatif.

Finally, a documentary search was conducted in *Google Scholar* using various combinations of the three groups of keywords (in English and in French)² :

- Native* OR Indigenous OR "First Nation*" OR "American Indian*" OR Aboriginal* OR Amerindian*
- Research
- Benefit* OR Advantage* OR Participat* OR Collaborati* OR Cooperati* OR Control OR Partnership OR Involvement OR Engagement

This review of scientific writings, conducted according to the methodology proposed by Grimshaw (2010), constituted the third source of data, allowing to document the point of view of researchers (Indigenous and non-Indigenous). The period reviewed was limited to the 10 most recent years (2007-2017), in the Canadian context and to texts whose main objective was to present concrete examples of good research practices in an Indigenous context.

A thematic analysis of the survey, protocols and scientific texts was conducted to highlight concrete and effective ways to increase the participation of Indigenous peoples in research and the benefits they derive from it.

In a subsequent stage of the research, the results will be submitted to a Delphi survey to evaluate the relevance, credibility, legitimacy and feasibility of the good practices reviewed, according to the contexts. The Delphi survey (Linstone and Turoff 1975) will rely on a group of experts (in this case, representatives of organizations and Indigenous communities of Canada identified and recruited with the help of the advisory committee) to evaluate in a semi-quantitative way (on a scale of 1 to 5) each of the practices according to each of the criteria (relevance, credibility, legitimacy and feasibility). The experts will not meet and their evaluations will be independent. They will nevertheless have the possibility to see their evaluation, if they wish, in a second round where their scores will be compared to the median score, and this, in order to reach a consensus.

² The search strategy was validated by M. David Fournier-Viger, librarian at the University of Québec in Abitibi-Témiscamingue.

Résultats

Un total de 23 représentants d'organisations et de communautés autochtones ont répondu au sondage sur les bonnes pratiques en matière de recherche en contexte autochtone. Les répondants étaient principalement des femmes (17/23; 4 hommes et 2 non réponses), principalement autochtones (19/23; 2 non autochtones et 2 non réponses) et représentaient les principaux secteurs d'activités : administration, éducation, développement économique, environnement, ressources humaines, développement social, culture, jeunesse, santé et politique. Selon la majorité des répondants (16/23), les chercheurs avec lesquels ils ont collaboré utilisent de bonnes pratiques. Toutefois, certaines problématiques ont été identifiées :

- Absence de protocole de recherche dans plusieurs communautés et organisations autochtones.
- Peu de recherches faites en milieu urbain, où les groupes sont hétérogènes et complexes.
- Non-respect du principe de réciprocité : manque d'équivalence entre la valeur des informations transmises et la compensation reçue.
- Formation inadéquate des chercheurs en matière d'éthique de la recherche en contexte autochtone et manque de préparation des chercheurs en amont de la recherche.
- Manque de coordination entre les équipes de recherche qui fait que certains projets sont réalisés plusieurs fois et que certaines communautés ou organisations autochtones sont envahies par les chercheurs, tandis que d'autres sont ignorées.
- Besoin pour les communautés de se doter de dépositaires de données et de résultats pour éviter de refaire les mêmes entrevues ou de répondre aux mêmes questions à répétition.
- Manque de ressources (humaines, matérielles et financières) dans les communautés et organisations autochtones pour participer pleinement et activement aux projets de recherche.

Les 23 représentants d'organisations et de communautés autochtones qui ont répondu au sondage sur les bonnes pratiques en matière de recherche avec les peuples autochtones ont permis d'identifier 16 protocoles. Quant à la revue de littérature, elle a permis de recenser plus d'une centaine de textes, parmi lesquels 28 ont été retenus en fonction des critères de sélection (les textes retenus sont identifiés par un astérisque dans la liste de références figurant à la fin de ce rapport). Les réponses au sondage, les protocoles et les textes issus de la recherche documentaire convergeaient vers les mêmes bonnes pratiques, présentées ici selon les étapes de déroulement d'un projet de recherche.

Préalablement au démarrage du projet

Avant même de considérer entreprendre un projet de recherche avec une communauté ou une organisation autochtone, il faut se donner le temps d'établir une relation de confiance, notamment en participant à différentes activités organisées par les communautés et les organisations autochtones et en invitant en retour des Autochtones aux activités organisées à l'université. Les chercheurs doivent faire leurs devoirs et s'informer du fonctionnement de la communauté ou de l'organisation autochtone, de ses objectifs, de ses valeurs, des savoirs traditionnels, des protocoles locaux et des enjeux et défis propres au contexte (les organisations, communautés et nations autochtones présentent des différences dont il faut tenir compte – les approches mur-à-mur sont à proscrire). De la même manière, les Autochtones ont aussi des devoirs à faire : consacrer les ressources nécessaires à l'évaluation et au développement des projets de recherche, développer leurs capacités en recherche (maîtrise des concepts et des outils), etc.

En amont d'un projet de recherche, il importe de travailler de concert avec les organisations et communautés autochtones afin d'identifier les besoins en matière de recherche et pour s'assurer que le projet envisagé n'a pas déjà été réalisé. La redondance des projets de recherche est un irritant majeur dans plusieurs communautés et organisations autochtones. Le temps et les ressources à consacrer à la recherche sont limités et doivent servir en priorité à générer des connaissances nouvelles et à trouver des solutions originales aux problèmes de l'heure. Ce sont les chercheurs qui doivent adapter leurs recherches aux besoins des Autochtones, et non l'inverse.

Les différentes équipes de recherche doivent être en communication afin de savoir ce que chacune fait pour maximiser la complémentarité, mettre les forces et expertises en commun et minimiser la redondance. L'arrimage des projets de recherche aux besoins des communautés et des organisations autochtones n'exclut a priori aucun type de recherche. Dépendamment de la question ou de l'objectif, l'approche pourra être fondamentale ou appliquée, disciplinaire ou interdisciplinaire, etc.

Il est primordial de recevoir l'aval de l'instance qui supervise la recherche dans la communauté ou l'organisation autochtone (conseil de bande, département, institut de recherche, etc.). De ce fait, le premier contact est important et il convient de frapper à la bonne porte. Par exemple, une lettre d'intention pourra être acheminée au conseil de bande, à la direction du service le plus en lien avec la thématique de recherche ou à l'organismes qui certifie la recherche dans le territoire. Le fait que le cheminement administratif d'une demande de collaboration puisse varier sensiblement d'une

communauté ou d'une organisation à l'autre est une autre bonne raison de travailler en partenariat. La bonne marche et la gestion adaptative d'un projet peuvent en outre être grandement facilitées par la mise en place d'un comité de suivi paritaire doté de règles de gouvernance claires, où les rôles de chacun sont clairement définis.

Il faut toujours viser à minimiser les inconvénients de la recherche et à en maximiser les bénéfices, qui doivent être répartis équitablement : entre les chercheurs et les communautés et organisations autochtones, mais aussi entre les différents groupes les constituant (hommes, femmes, jeunes, adultes, aînés, résidant en ville, en communauté, etc.). Par ailleurs, il faut aussi déterminer si le projet peut avoir des répercussions sur une autre communauté ou organisation et, le cas échéant, prendre les mesures appropriées. Le travail en collaboration est nécessaire afin d'élaborer le protocole de recherche, les objectifs et les outils de collecte de données. Pour ce faire, il convient de s'appuyer sur le Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL 2014) et sur les principes PCAP® (CGIPN 2017):

- Propriété collective et individuelle des renseignements et des savoirs.
- Contrôle de la recherche et gestion de l'information par les Autochtones.
- Accès aux données et gestion de cet accès, par exemple au moyen de protocoles.
- Possession des données par les communautés et organisations autochtones.

Il faut aussi se conformer aux règles éthiques et obtenir l'autorisation du comité d'éthique de l'université et de celui de la communauté ou de l'organisation autochtone, le cas échéant. Il faut convenir d'une entente de collaboration afin de préciser les droits et responsabilités de chacun. L'entente fera également mention des objectifs de la recherche, des retombées anticipées, des limites du projet, du délai de réalisation, du financement (sources, montants, postes budgétaires, gestion), des risques de conflits d'intérêts, de l'éventuelle commercialisation des résultats. Enfin, il est nécessaire d'obtenir le consentement libre, préalable, éclairé et continu de tous les participants et de l'officialiser par la signature de formulaires de consentement rédigés dans un langage clair et fournissant toute l'information nécessaire pour bien évaluer le projet.

Pendant le projet

Les chercheurs doivent maintenir la relation de confiance et communiquer en continu avec les partenaires autochtones, et ce, tout au long du projet. Il faut reconnaître l'expertise autochtone et faire preuve de sensibilité culturelle en respectant l'horaire, la langue, le contexte, les valeurs, les

connaissances et les pratiques traditionnelles et culturelles (p. ex. : respecter la marche à suivre lors des rituels, demander la permission avant de photographier).

Les savoirs traditionnels doivent être considérés sur un pied d'égalité avec les savoirs scientifiques. Les deux sources de savoirs doivent être considérées comme complémentaires, sans que l'une cherche à valider l'autre.

Les comparaisons doivent autant que possible être évitées, surtout lorsqu'elles impliquent des contextes et des réalités différentes (p. ex. : comparer les communautés autochtones entre elles ou avec des communautés non autochtones). En effet, de telles comparaisons ont un potentiel élevé de génération de malentendus et de malaises.

Il faut établir des relations respectueuses et travailler dans une dynamique de réciprocité. Le respect et la réciprocité sont des valeurs fondamentales dans de nombreuses cultures autochtones et, par conséquent, nécessaires au bon déroulement des projets de recherche avec les Autochtones. La réciprocité veut que les chercheurs offrent quelque chose aux Autochtones en échange de leurs savoirs. La compensation n'a pas nécessairement à être monétaire. Il pourra s'agir, par exemple, d'offrir du temps et de l'expertise à la communauté ou l'organisation autochtone, sans lien avec le projet de recherche.

La flexibilité est primordiale afin de respecter les processus locaux, l'emploi du temps, les façons de faire et les besoins des participants. Il faut accepter les façons de faire (p. ex. : communiquer l'information par des histoires ou des métaphores, parler lentement, faire de longs silences, prendre le temps de réfléchir, refuser de répondre à certaines questions, etc.). Il faut aussi adapter ses propres façons de faire (p. ex. : adopter une perspective holistique, faire des cercles de parole, reconnaître la subjectivité, recourir à un service de traduction, partager un repas).

Les ressources nécessaires (humaines et financières) doivent être consacrées pour assurer le bon déroulement des projets. La collecte de données doit se faire à des moments et dans des contextes propices au partage de connaissances et au respect de la confidentialité. Il faut rencontrer les participants à des moments et dans des endroits où ils se sentent à l'aise – par exemple sur le territoire, en forêt – afin d'obtenir de l'information plus riche et utile parce que mieux contextualisée. La recherche participative, c.-à-d. l'implication active de partenaires autochtones – pas toujours les mêmes – à toutes les étapes du projet, permet d'assurer que les recherches soient pertinentes et utiles, en plus de favoriser le développement des capacités, tant chez les Autochtones que chez les chercheurs. En effet, l'approche paternaliste est à proscrire : tant les chercheurs que les communautés bénéficient de la recherche et les premiers n'ont pas à « aider » les seconds.

L'embauche de membres de la communauté – comme collaborateurs, cochercheurs ou mentors – facilite la logistique et les contacts tout en favorisant le développement des capacités. Le niveau d'implication variera d'une personne et d'une communauté à l'autre. Il convient de respecter le rythme et le degré d'implication, sans forcer les partenaires autochtones à se plier à des échéanciers ou à des règles imposées par des universités ou des organismes subventionnaires.

À la fin du projet

Au moment de terminer le projet, il faut valider les résultats et leur interprétation avec la communauté ou l'organisation autochtone impliquée. Cette étape est préalable à la communication publique des résultats. Il ne s'agit pas de donner un droit de veto à la communauté ou à l'organisation autochtone, mais plutôt de permettre de corriger certaines erreurs d'interprétation et d'assurer une prise en compte appropriée du contexte. À cette étape comme aux précédentes, il convient d'impliquer une variété de groupes dans les communautés afin que personne ne soit tenu à l'écart en raison de l'âge, du genre, du lieu de résidence, etc.

Après le projet

La collaboration ne s'arrête pas avec la fin du projet et la relation entre chercheurs et Autochtones doit se poursuivre, notamment en assistant les communautés et organisations autochtones dans la mise en œuvre des résultats/recommandations de la recherche et en poursuivant la formation des membres de la communauté ou de l'organisation autochtone afin de développer encore davantage les capacités en recherche. Ultimement, les communautés et organisations autochtones doivent pouvoir en arriver à élaborer et à mener leurs propres recherches, sans dépendre de la collaboration avec les chercheurs.

La diffusion des résultats finaux dans les communautés et organisations impliquées est évidemment primordiale, et ce, dans un format utile et un langage accessible, afin qu'il y ait des retombées concrètes pour toute la communauté (p. ex. : fiches explicatives, outils d'aide à la décision, expositions, bases de données, sites web, liste de recommandations, courts-métrages documentaires, bandes dessinées, etc.). La diffusion se fera aussi dans les cercles académiques et scientifiques, ainsi que dans le grand public. Dans tous les cas, il est important d'assurer la confidentialité, mais également de donner le crédit aux personnes qui ont participé au projet et qui ont partagé leurs connaissances. Cette reconnaissance peut prendre plusieurs formes (publication de remerciements, co-autorat de publications, présentations conjointes dans des conférences, émission de certificats, etc.).

L'utilisation secondaire des résultats de recherche est possible sous réserve d'obtenir l'approbation de la communauté, et ce, même si l'approbation du comité d'éthique de la recherche de l'université n'est pas requise.

État des connaissances

Cette synthèse des connaissances a permis la production d'une liste à jour des bonnes pratiques en matière d'éthique de la recherche en contexte autochtone. Ces pratiques sont des manifestations concrètes des principes élaborés depuis la fin des années 1990 par les organisations autochtones et les organismes subventionnaires.

Le niveau de redondance est particulièrement élevé entre les différentes sources (sondage, protocoles, textes scientifiques) et l'information est remarquablement stable depuis plusieurs années. Cela indique que les bonnes pratiques sont bien connues. Bien qu'elles soient de plus en plus mises en œuvre, une certaine résistance se fait sentir parmi une frange de chercheurs réticents à adapter leurs pratiques. Il conviendrait de faire un projet de recherche visant à documenter, expliquer et contextualiser les réticences des chercheurs vis-à-vis l'adoption des meilleures pratiques de recherche en contexte autochtone.

Mobilisation des connaissances

La mobilisation des connaissances comprendra deux étapes principales. Premièrement, une enquête Delphi permettra d'évaluer les différentes pratiques présentées dans cette synthèse selon des critères de pertinence, de crédibilité, de légitimité et de faisabilité. Une telle hiérarchisation n'a encore jamais été faite. Deuxièmement, les bonnes pratiques seront rendues publiques de plusieurs façons :

- Publication d'un article scientifique présentant la synthèse et l'évaluation des meilleures pratiques en matière d'éthique de la recherche en contexte autochtone.
- Présentations lors de conférences scientifiques et publiques, en français et en anglais.
- Présentations dans des communautés ou organismes autochtones, selon la demande.
- Envoi du rapport de recherche et de l'article aux participants à la recherche qui ont dit souhaiter les recevoir, ainsi qu'à l'APNQL et ses commissions.
- Production d'un site web présentant les bonnes pratiques en recherche, selon la séquence d'un projet (avant, pendant, après).

Références

- ACEE. 2012. *Guide de référence. Tenir compte du savoir traditionnel autochtone dans les évaluations environnementales aux termes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Agence canadienne d'évaluation environnementale.
- *Adams, M., Carpenter, J., Housty, J., Neasloss, D., Paquet, P., Walkus J. & Darimont C. 2014. Toward increased engagement between academic and indigenous community partners in ecological research. *Ecology and Society* **19**: 3.
- APNQL. 2005 (mis à jour en 2014). *Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador*. Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- Asselin, H. 2015. Indigenous forest knowledge. Pages 586-596 dans K. Peh, R. Corlett & Y. Bergeron (Dir.), *Routledge Handbook of Forest Ecology*. New York: Earthscan, Routledge.
- *Asselin, H. & Basile, S. 2012. Éthique de la recherche avec les Peuples autochtones : qu'en pensent les principaux intéressés? *Éthique publique* **14**: 333-345.
- AUCEN. 2003. *Principes d'éthique pour la conduite de la recherche dans le Nord*. Association universitaire canadienne d'études nordiques.
- *Ball, J. & Janyst, P. 2008. Enacting research ethics in partnerships with Indigenous communities in Canada: "Do it in a good way". *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics* **3**: 33-51.
- Bartlett, C., Marshall, M. & Marshall, A. 2012. Two-eyed seeing and other lessons learned within a co-learning journey of bringing together Indigenous and mainstream knowledges and ways of knowing. *Journal of Environmental Studies and Sciences* **2**: 331-340.
- *Basile, S., Asselin, H. & Martin, T. (sous presse) Co-construction of a data collection tool: A case study with Atikamekw women. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*.
- Blair, N. 2016. Researched to Death. *International Review of Qualitative Research* **8**: 463-478.
- *Blanchet-Cohen, N. & Lainé, A. 2014. Documenter le programme d'aide aux devoirs : les éléments gagnants d'une recherche partenariale. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 27-33.
- *Boîte Rouge vif. 2014. Façon d'être pour favoriser une démarche partagée. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 34-39.

Brant Castellano, M. 2004. Ethics of aboriginal research. *Journal of Aboriginal Health* **1**: 98-114.

*Brunger, F., Bull, J. & Wall, D. 2014. Le modèle de supervision de la recherche du NunatuKavut : l'innovation par la collaboration. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 52-61.

*Bull, J.R. 2010. Research with Aboriginal peoples: Authentic relationships as a precursor to ethical research. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics* **5**:13-22.

*Castleden, H., Sloan Morgan, V. & Neimanis, A. 2010. Researchers' perspectives on collective/community co-authorship in community-based participatory indigenous research. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics* **5**: 23-32.

*Castleden, H., Morgan, V. S., & Lamb, C. 2012. "I spent the first year drinking tea": Exploring Canadian university researchers' perspectives on community-based participatory research involving Indigenous peoples. *Canadian Geographer* **56**: 160-179.

*Castleden, H., Sylvestre, P., Martin, D., McNally, M. 2015. "I don't think that any peer review committee...would ever "get" what I currently do": How institutional metrics for success and merit risk perpetuating the (re)production of colonial relationships in community-based participatory research involving Indigenous peoples in Canada. *International Indigenous Policy Journal* **6**: 2.

CGIPN. 2017. Les Principes PCAP des Premières Nations. Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. <http://fnigc.ca/fr/pcap.html>

*Cochran, P.A., Marshall, C.A., Garcia-Downing, C., Kendall, E., Cook, D., McCubbin, L. & Gover, R.M.S. 2008. Indigenous ways of knowing: Implications for participatory research and community. *American Journal of Public Health* **98**: 22-27.

Couzos, S., Lea, T., Murray, R. & Culbong, M. 2005. "We are not just participants—we are in charge": the NACCHO ear trial and the process for Aboriginal community-controlled health research. *Ethnicity & Health* **10**: 91-111.

CRSH. 2015. Énoncé de principes en matière de recherche autochtone. http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/policies-politiques/statements-enonces/aboriginal_research-recherche_autochtone-fra.aspx?pedisable=true

CSSSPNQL, CRDP & UQAT. 2014. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

*Delormier, T., McComber, A.M. & Macaulay, A.C. 2014. Code d'éthique de recherche du Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake : élaboration et mise en œuvre. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 62-67.

Desbiens, C. 2010. Step lightly, then move forward: exploring feminist directions for northern research. *Canadian Geographer* **54**: 410-416.

*Desbiens, C., Hirt, I & Comité patrimoine ilnu. 2014 « Il ne faut pas avoir peur de voir petit » : l'acclimatation engagée comme principe de recherche en contexte autochtone. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 69-75.

*Éthier, B. 2010. Terrain de recherche en milieu autochtone: la participation radicale du chercheur à l'ère de la recherche collaborative. *Altérités* **7**: 118-135.

*FAQ. 2012. *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones*. Femmes autochtones du Québec.

*Ferreira, M.P. & Gendron, F. 2011. Community-based participatory research with traditional and indigenous communities of the Americas: Historical context and future directions. *International Journal of Critical Pedagogy* **3**: 3.

*Gentelet, K., Basile, S. & Asselin, H. (sous presse) “We have to start sounding the trumpet for things that are working”: An interview with Dr. Marlene Brant-Castellano on concrete ways to decolonize research. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*.

*Giles, A.R., McGuire-Adams, T. & Darroch, F.E. 2014. Liste de vérification des connaissances, des compétences et des considérations pour les chercheurs universitaires et les communautés autochtones. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 89-106.

Grimshaw, J. 2010. *Chapitre sur la synthèse des connaissances*. Ottawa: Instituts de recherche en santé du Canada.

*Herman, R. 2014. Méthode de recherche en milieux autochtones : neuf lignes directrices. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 107-117.

*Huntington, H.P., Gearheard, S., Mahoney, A. R. & Salomon, A. K. 2011. Integrating traditional and scientific knowledge through collaborative natural science field research: Identifying elements for success. *Arctic* **64**: 437-445.

IPHR. 2005. Kwayask itôtamowin: Indigenous Research Ethics. Indigenous Peoples' Health Research Centre.

http://epub.sub.uni-hamburg.de/epub/volltexte/2009/2987/pdf/kwayask_itotamowin.pdf

IRSC, CRSNG & CRSH. 2014. *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada et Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Jacklin, K. & Kinoshameg, P. 2008. Developing a participatory aboriginal health research project: "Only if it's going to mean something". *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics* **3**: 53-67.

*Jull, J.E., Giles, A., Boyer, Y., Stacey, D. & Minwaashin Lodge. (sous presse) Development of a collaborative research framework: The example of a study conducted by and with a First Nations, Inuit, and Metis women's community and their research partners. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*.

Koster, R., Baccar, K., & Lemelin, R.H. 2012. Moving from research ON, to research WITH and FOR Indigenous communities: A critical reflection on community-based participatory research. *Canadian Geographer* **56**: 195-210.

Kovach, M. 2009. *Indigenous methodologies. Characteristics, conversations, and contexts*. University of Toronto Press.

*Lachapelle, L., Maltais Thériault, C. & Puana, S. (sous presse) À l'écoute de Mishtamek^u : Éthique collaborative et évaluation de la recherche en milieux autochtones. Réflexion sur une expérience terrain. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*.

*Léger, M. 2014. Balises méthodologiques et conceptuelles pour analyser les cas de discrimination contre les femmes autochtones. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 118-126.

*Lévesque, C., Cloutier, É., Sirois, T., Radu, I. & Labrana, R. 2014. Récit d'une relation fructueuse entre des leaders autochtones, des intervenants et des chercheurs engagés dans une démarche de coproduction des connaissances : la création, la mise en œuvre et les réalisations de l'Alliance de recherche ODENA. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 127-143.

Lévesque, F. & Cornellier, F. 2015. *Imaginer les enjeux futurs de la recherche : Les Premiers Peuples et la recherche au Canada*. Rapport présenté au CRSH et à l'Association canadienne pour les études supérieures. Val-d'Or: Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Linstone, H.A. & Turoff, M. 1975. *The Delphi method: Techniques and applications*. Addison-Wesley, London.

Nicholls, R. 2009. Research and Indigenous participation: critical reflexive methods. *International Journal of Social Research Methodology* **12**: 117-126.

*Radu, I., DIALOG & House, L. 2014. Miyupimaatisiun à Eeyou Istchee : la guérison autochtone et l'engagement communautaire dans la prestation de services sociaux et de santé. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 144-154.

Smith, L.T. 1999 (mis à jour en 2012). *Decolonizing methodologies: Research and Indigenous peoples*. London: Zed Books.

*Stevenson, M.G. 2010. *L'éthique et la recherche en collaboration avec les communautés autochtones*. Sustainable Forest Management Network of Centres of Excellence.

Strega, S. & Brown, L. (Dir.) 2015. *Research as resistance. Revisiting critical, indigenous, and anti-oppressive approaches*. Second edition. Canadian Scholars' Press.

*Tipi, S., Boivin, H. & Tremblay, M. 2014. Documenter les connaissances sur le territoire dans un but de sauvegarde et de transmission : mécanismes de collaboration et d'éthique en matière de recherche chez les Pekuakamiulnuatsh. *Boîte à outils des principes de la recherche en contextes autochtones : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Pages 170-175.

Wilson, S. 2008. *Research is ceremony. Indigenous research methods*. Halifax & Winnipeg: Fernwood Publishing.

Annexe 1. Lettre de présentation et questionnaire.

ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DES PEUPLES AUTOCHTONES À PARTICIPER À LA RECHERCHE ET À EN BÉNÉFICIER

Nous sommes une équipe de chercheurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), qui souhaite réaliser un inventaire des bonnes pratiques de la recherche en contexte autochtone au Québec. Pour ce faire, nous procéderons en trois étapes : 1) une revue de la littérature scientifique; 2) une recherche des documents produits par des organismes autochtones ou gouvernementaux; 3) la rédaction d'un rapport synthèse à partir du matériel trouvé.

Nous vous invitons à répondre à un court sondage afin d'avoir votre avis sur les pratiques de recherche en contexte autochtone que vous connaissez ou que vous souhaiteriez proposer.

Ce projet de recherche a été financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'UQAT en date du 15 juin 2017.

Votre participation dans ce projet de recherche consiste à consacrer un maximum de 20 minutes de votre temps pour remplir le questionnaire en ligne. Vous avez jusqu'au 15 août pour participer.

Vous ne retirerez aucun avantage immédiat de votre participation à cette étude et aucune indemnité compensatoire ne vous sera offerte. Toutefois, les résultats contribueront à mettre en valeur les meilleures pratiques de recherche en contexte autochtone. Le seul inconvénient découlant de votre participation sera le temps que vous consacrerez à remplir le questionnaire en ligne.

Tous les renseignements obtenus sur votre identité dans le cadre de ce projet de recherche demeureront confidentiels.

Notre équipe de recherche affirme ne pas être en conflit d'intérêts réel, éventuel ou apparent et ne viser aucune commercialisation des résultats.

Nous tenons à vous assurer que votre participation à cette étude est volontaire et que vous pouvez, en tout temps, arrêter de compléter le questionnaire en ligne. En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, l'UQAT et le CRSH de leurs obligations légales et professionnelles à votre égard.

Hugo Asselin (professeur)
Suzy Basile (professeure)
Francis Lévesque (professeur)
Èva-Marie Nadon Legault (étudiante à la maîtrise)

École d'études autochtones, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

INCREASE ABORIGINAL PEOPLE'S CAPACITY TO PARTICIPATE IN RESEARCH AND BENEFIT FROM IT

We are a team of researchers from the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue who wish to carry out an inventory of good research practices in Aboriginal contexts in Quebec. To do so, we will proceed in three steps: 1) a review of the scientific literature; 2) a search for documents produced by Aboriginal or governmental organizations; 3) a synthesis report on the materials found.

We invite you to answer this short survey in order to share your opinion on research practices in aboriginal contexts that you are aware of or that you would like to suggest.

This research project was funded by the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC) and has received approval June 15 2017 from the Research Ethics Board of Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Your participation in this research project involves spending about 20 minutes of your time to complete our online survey. You have until July 21 2017 to participate.

You will not directly benefit from your participation in this study and you will not be compensated. However, the results will contribute to highlight best research practices in Aboriginal contexts. The only inconvenience arising from your participation is the time you will take to fill in the online survey.

All the information obtained about you as part of this research project will remain confidential.

Our research team states that they are not in real, potential or apparent conflict of interest. Results from this project will not be commercialized.

We would like to assure you that your participation in this study is voluntary and that you can, at any time, stop completing the online survey. By agreeing to participate, you do not waive any of your rights, nor release the researchers, UQAT and SSHRC from their legal and professional obligations towards you.

Hugo Asselin (professor)
Suzy Basile (professor)
Francis Lévesque (professor)
Èva-Marie Nadon Legault (MSc student)

School of Indigenous Studies, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Questions Survey Monkey

FRANÇAIS

1- Participez-vous, ou avez-vous participé, de manière directe ou indirecte, à des projets de recherche menés par un(e) ou des chercheurs(euses) externe(s) à votre organisation?

OUI NON

2- Selon vous, est-ce que les chercheurs(euses) responsables des projets auxquels vous avez participé utilisent des bonnes pratiques de recherche?

OUI NON

Si oui, pourriez-vous partager des exemples de bonnes pratiques de recherche en contexte autochtone? Veuillez les décrire ci-dessous :

Simon, avez-vous des suggestions à faire pour instaurer de meilleures pratiques de recherche en contexte autochtone? Veuillez les partager ci-dessous :

3- À votre connaissance, est-ce que l'organisation au sein de laquelle vous travaillez ou les autres organisations de votre communauté ont documenté les bonnes pratiques de recherche? OUI NON

- Si c'est le cas, des documents (protocoles, lignes directrices, rapports, etc.) ont-ils été produits pour encadrer de ces pratiques? OUI NON

- Accepteriez-vous de partager ces documents avec nous? OUI NON

* Ces documents ne seront pas diffusés mais uniquement répertoriés.

En cas de réponse positive, veuillez communiquer à l'adresse suivante :

*****@uqat.ca

4- Veuillez vous identifier : a) Domaine d'activité ou de travail :

Ressources humaines

Développement économique

Santé

Éducation

Environnement

Développement social

Administration

Recherche

Entreprenariat

Autre Spécifiez : _____

b) Genre: Féminin Masculin Autre

c) Autochtone Allochtone

Autres commentaires :

Pour recevoir une copie du rapport veuillez nous laisser votre nom et adresse courriel

ENGLISH

1- Do you participate, or have you participated, directly or indirectly, in research projects carried out by researcher(s) external to your organization?

YES NO

2- Do you believe that the researchers responsible for the projects in which you participated use(d) good research practices?

YES NO

If so, could you share examples of good research practices in Aboriginal contexts? Please describe below:

If not, do you have suggestions to improve research practices in Aboriginal contexts? Please share them below:

3- To your knowledge, did the organization in which you work or other organizations in your community document good research practices? YES NO

• If so, have documents (protocols, guidelines, reports, etc.) been produced to account for these practices? YES NO

• Would you agree to share these documents with us? YES NO

In the event of a positive response, please contact us at the following address:

*******@uqat.ca**

4- Please identify yourself: a) Field of activity or work:

Human Resources

Economic Development

Health

Education

Environment

Band Council

Other Specify: _____

b) Gender: Woman Man Other

c) Aboriginal Non-Aboriginal

Other comments:

To receive a copy of the report please leave us your name and email ad

Annexe 2. Protocoles éthiques et méthodologiques élaborés par des organisations autochtones.

1. AFN. (n.d). First Nations Ethics Guide on Research and Aboriginal Traditional Knowledge. Assembly of First Nations, Canada.
www.afn.ca/uploads/files/fn_ethics_guide_on_research_and_atk.pdf
2. APNQL. 2014. Protocole de recherche des Première Nations au Québec et au Labrador. Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. <http://www.apnql-afnql.com/fr/publications/pdf/Protocole-de-recherche-des-Premieres-Nations-au-Quebec-Labrador-2014.pdf>
3. FAQ. 2012. Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones. Femmes autochtones du Québec. http://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2016/11/FAQ-2012-Lignes_directrices_recherche.pdf
4. INQ. 2017. Lignes directrices pour la recherche. Groupe de travail des Premiers Peuples, Institut nordique du Québec. inq.ulaval.ca/docs/lignes-directrices-recherche.pdf
5. ITHA. 2005. Inter Tribal Health Authority research protocol. www.turtleisland.org/healing/itharesearch.pdf
6. ITK & NRI. 2006. Negotiating research relationships with Inuit communities: A guide for researchers. Inuit Tapiriit Kanatami & Nunavut Research Institute. www.nri.nu.ca/sites/default/files/public/files/06-068%20ITK%20NRR%20booklet.pdf
7. MFNERC. 2014. Guidelines for ethical research in Manitoba First Nations. Manitoba First Nations Education Resource Centre Inc. mfnerc.org/wp-content/uploads/2014/03/Ethical-Research-in-Manitoba-First-Nations.pdf
8. Mi'kmaw Ethics Watch. 1999. Mi'kmaw research principles and protocols. Conducting research with and/or among Mi'kmaw people. www.cbu.ca/mrc/ethics-watch
9. Noojmowin Teg Health Centre. 2003. GEAR – Guidelines for ethical aboriginal research in the Manitoulin area. www.noojmowin-teg.ca/Shared%20Documents/GEAR%20-%20FINAL.pdf
10. NTCREC. 2008. Protocols & principles for conducting research in a Nuu-Chah-Nulth context. Nuu-chah-nulth Tribal Council Research Ethics Committee. www.cahr.uvic.ca/nearbc/documents/2009/NTC-Protocols-and-Principles.pdf
11. Nunatsiavut government. 2008. Nunatsiavut government interim research process. Nunatsiavut government. www.nserc-crsng.gc.ca/doc/.../Nunatsiavut_January_2008_e.pdf
12. OFIFC. 2012. USAI Research Framework. Ontario Federation of Indian Friendship Centres. <http://ofifc.org/sites/default/files/docs/USAI%20Research%20Framework%20Booklet%202012.pdf>

13. Onkwata'karitáhtshera Research Sub-Committee. 2006. Onkwata'karitáhtshera Health and Social Services Research Council - Regulations for Research in Kahnawake.
14. Première Nation des Pekuakamiulnuatsh. 2017. Protocole de recherche de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.
15. SAWHRC. 2004. Ethical Guidelines for Aboriginal Women's Health Research. Saskatoon Aboriginal Women's Health Research Committee, Prairie Women's Health Centre of Excellence. www.pwhce.ca/pdf/ethicalGuidelines.pdf
16. YRC. 2013. Protocols and principles for conducting research with Yukon First Nations. Yukon Research Centre. Yukon College. [yukoncollege.yk.ca/downloads/YRC FN Initiatives no photos inside final print.pdf](http://yukoncollege.yk.ca/downloads/YRC_FN_Initiatives_no_photos_inside_final_print.pdf)